

Nathalie FERRET

De: a.saunier@perreux.fr
Envoyé: vendredi 12 janvier 2024 15:02
À: [REDACTED]
Objet: 20230661 - [REDACTED]
Pièces jointes: Demande renseignements PC a Mairie.pdf
Catégories: E-mail rattaché dans Secib Néo

Bonjour,

Suite à votre demande je vous informe qu'il y a eu 3 dossiers déposés :

- PC 04217012R0006 le 20/03/20212 avec un modificatif 04217012R0006M01 le 02/04/2014
- PC 04217012R0016 le 11/12/2012 rejet tacite le 18/04/2013
- PC 04217013R0012 le 01/10/2013 arrêté de refus le 19/12/2013

A ce jour aucun dossiers n'est encore valables.

Bien cordialement

Amélie OVIZE

MAIRIE DE PERREUX
20 Place de Verdun
42120 PERREUX

Tel : 04.77.72.70.70
Mail : contact@perreux.fr



De : Nathalie FERRET <nathalie.ferret@axiens.legal>
Envoyé : jeudi 11 janvier 2024 14:40
À : contact@perreux.fr
Objet : 20230661 - CERA C/ SCI LA VIEILLE CASTILLE (SI)
Importance : Haute

AXIOJURIS X LEXIENS
Société civile professionnelle d'avocats interbarreaux

AXIOJURIS X LEXIENS

Société civile professionnelle d'avocats interbarreaux

Michel DESILETS

Barreau de Villefranche-sur-Saône
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
Spécialiste en droit rural – Qualification
spécifique droit de la vigne et du vin

Frédéric ALLÉAUME

Barreau de LYON
Spécialiste en droit des Garanties, des
Sûretés, et des Mesures d'Exécution

François ROBBE

Barreau de Villefranche-sur-Saône
Docteur en Droit
Spécialiste en droit public
Spécialiste en droit rural

Matthieu ROQUEL

Barreau de Lyon

En collaboration avec :

Mélissa COTTREL

Barreau de Lyon

Yassine OUZZINE

Barreau de Lyon

Geoffroy GOIRAND

Barreau de Villefranche-sur-Saône

Annabelle GERMAIN-ALAMARTINE

Barreau de Lyon

Alexis MAGES

Barreau de Villefranche-sur-Saône

Thomas GIROUD

Barreau de Villefranche-sur-Saône

Cécile GRZYMYSLOWSKI

Barreau de Lyon

Valentine PIVETTA

Barreau de Villefranche-sur-Saône

20, Bd. Eugène Deruelle

Le Britannia Bât. A

69003 Lyon

Tél. : 04 37 48 80 80

Tél. : 04 78 28 59 17

Toque 786

223, rue Charles Germain

BP 10237

69658 Villefranche s/Saône Cedex

Tél. : 04 74 09 47 90

Fax : 04 74 09 47 99

12, rue Oudot

21200 BEAUNE

Sur Rendez-vous

Tél. : 04 74 09 47 90

www.axiojuris.com

www.lexiens.com

RCS Villefranche-Tarare 380 863 308

GESICA
RÉSEAU
INTERNATIONAL
D'AVOCATS

MAIRIE DE PERREUX

20 Place de Verdun

42120 Perreux

Par mail : contact@perreux.fr

Lyon, le 11 janvier 2024

Nos réf :

20230661 - FA/NF

Madame, Monsieur le Maire,

Je me permets de venir vers vous dans le dossier de saisie immobilière en références, dans le cadre duquel je poursuis la vente d'un bien immobilier appartenant à la [REDACTED], par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de ROANNE, lequel est situé sur votre commune, et consistant en :

Sur la commune de PERREUX (42), Les Essertines, dans un ensemble immobilier en copropriété cadastré section F n° 916, soit un tènement comprenant une maison d'habitation et dépendances, jardin :

LOT NUMERO UN (1) : Dans le Bâtiment A, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment, avec cour privative
*Et les mille trente huit/dix millièmes (1.038/10000èmes) des parties communes générales.
Et les cent soixante quinze/millièmes (175/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.*

LOT NUMERO DEUX (2) : Dans le Bâtiment A, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment, avec cour privative
Et les huit cent soixante cinq/dix millièmes (865/10000èmes) des parties communes générales. Et les cent quarante six/millièmes (146/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.

LOT NUMERO TROIS (3) : Dans le Bâtiment A, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée et au premier étage de l'immeuble, avec cour privative,
*Et les mille quatre vingt trois/dix millièmes (1.083/10000èmes) des parties communes générales.
Et les cent quatre vingt deux/millièmes (182/1.000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A*

LOT NUMERO QUATRE (4) : dans le Bâtiment A, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée du bâtiment, avec cour privative
Et les neuf cent soixante/dix millièmes (960/10000èmes) des parties communes générales.

Et les cent soixante deux/millièmes (162/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.

LOT NUMERO CINQ (5) : dans le Bâtiment A, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment, avec jardin, abri voiture et cour privatifs

Et les mille cinq cent six/dix millièmes (1.506/10000èmes) des parties communes générales.

Et les deux cent cinquante trois/millièmes (253/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.

LOT NUMERO SIX (6) : dans le Bâtiment A, un appartement situé au premier étage du bâtiment, avec escalier privatif au rez-de-chaussée

Et les quatre cent quatre vingt sept/dix millièmes (487/10000èmes) des parties communes générales.

Et les quatre vingt deux/millièmes (82/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.

LOT NUMERO CENT DEUX (102) : dans le Bâtiment B, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée, avec jardin, abri et cour privatifs

Et les mille trois cent quatre/dix millièmes (1.304/10000èmes) des parties communes générales. Et les trois cent quarante huit/millièmes (348/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment B.

LOT NUMERO CENT TROIS (103) : dans le Bâtiment B, un plateau à aménager situé au rez-de-chaussée

Et les trois cent dix neuf/dix millièmes (319/10000èmes) des parties communes générales.

Et les quatre vingt cinq/millièmes (85/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment B.

LOT NUMERO CENT QUATRE (104): dans le Bâtiment B, un appartement situé au premier étage avec escalier au rez-de-chaussée, Avec terrasse

Et les mille cent cinq/dix millièmes (1.105/10000èmes) des parties communes générales.

Et les deux cent quatre vingt quinze/millièmes (295/1000èmes) des parties communes spéciales au bâtiment B.

LOT NUMERO DEUX CENT UN (201): dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt/dix millièmes (20/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante trois/millièmes (63/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT DEUX (202): dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt deux/dix millièmes (22/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante neuf/millièmes (69/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT TROIS (203): Dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt deux/dix millièmes (22/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante neuf/millièmes (69/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE (204) : Dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt et un/dix millièmes (21/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante six/millièmes (66/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT CINQ (205) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt deux/dix millièmes (22/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante neuf/millièmes (69/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT SIX (206) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt/dix millièmes (20/10000èmes) des parties communes générales.,

Et les soixante trois/millièmes (63/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT SEPT (207) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt trois/dix millièmes (23/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante douze/millièmes (72/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT HUIT (208) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt/dix millièmes (20/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante trois/millièmes (63/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT NEUF (209) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt/dix millièmes (20/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante trois/millièmes (63/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT DIX (210) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les quatorze/dix millièmes (14/10000èmes) des parties communes générales.

Et les quarante cinq/millièmes (45/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT ONZE (211) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les treize/dix millièmes (13/10000èmes) des parties communes générales.

Et les quarante deux/millièmes (42/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT DOUZE (212) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking

Et les vingt trois/dix millièmes (23/10000èmes) des parties communes générales.

Et les soixante treize/millièmes (73/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.

LOT NUMERO DEUX CENT TREIZE (213) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking
*Et les quatorze/dix millièmes (14/10000èmes) des parties communes générales.
Et les quarante-cinq/millièmes (45/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.*

LOT NUMERO DEUX CENT QUATORZE (214) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking
*Et les quatorze/dix millièmes (14/10000èmes) des parties communes générales.
Et les quarante-cinq/millièmes (45/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.*

LOT NUMERO DEUX CENT QUINZE (215) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking
*Et les quatorze/dix millièmes (14/10000èmes) des parties communes générales.
Et les quarante-cinq/millièmes (45/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.*

LOT NUMERO DEUX CENT SEIZE (216) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking
*Et les treize/dix millièmes (13/10000èmes) des parties communes générales.
Et les quarante-deux/millièmes (42/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.*

LOT NUMERO DEUX CENT DIX SEPT (217) : dans le Bâtiment C, un emplacement de parking
*Et les vingt et un/dix millièmes (21/10000èmes) des parties communes générales.
Et les soixante-six/millièmes (66/1.000èmes) des parties communes spéciales du bâtiment C.*

Le procès-verbal descriptif dressé par le commissaire de justice révèle plusieurs constructions non achevées. Afin de me permettre de compléter le cahier des conditions de vente qui doit être déposé au Greffe d'ici le mois de février, je vous remercie de m'indiquer

- **si ladite parcelle a fait l'objet de dépôts de permis de construire**
- **si oui m'en indiquer les références et me préciser s'ils sont toujours valables**

Je joins à la présente à toutes fins, extrait de matrice cadastrale et plan cadastral du bien.

Vous en remerciant par avance et dans l'attente de votre retour,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric ALLÉAUME
Avocat Associé